



**La Fondation de l'Armée du Salut organise une collecte
dans l'agglomération nancéienne
du 7 septembre au 23 octobre 2026**

Afin de soutenir ses actions solidaires menées chaque jour en France, la Fondation de l'Armée du Salut organise une campagne de collecte en porte-à-porte dans l'agglomération nancéienne du 7 septembre au 23 octobre prochains.

Au cours de cette campagne, seront présentées les actions et projets de la Fondation de l'Armée du Salut et la possibilité de les soutenir en souscrivant à un don régulier.

Dans le cadre de son déroulement dans l'agglomération nancéienne, la campagne se déplacera notamment à Heillecourt, Fléville-devant-Nancy, Houdemont, Ludres, Messein, Chavigny, Neuves-Maisons, Custines, Pont-Saint-Vincent, Saulxures-lès-Nancy, Varangéville, Art-sur-Meurthe, Lenoncourt, Laneuveville-devant-Nancy, Pompey, Cerville, Laneuvelotte, Velaine-sous-Amance, Seichamps, Pulnoy, Bouxières-aux-Dames, Lay-Saint-Christophe, Faulx, Malleloy et Dommartemont.

Une collecte sécurisée

Pour cette démarche de sensibilisation, une équipe clairement identifiable se déplacera dont les membres seront munis de vestes et tee-shirts aux couleurs de l'Armée du Salut ainsi que de badges nominatifs logotypés Armée du Salut.

Ils seront munis d'une tablette pour le recueil électronique des souscriptions qui se fera exclusivement de façon électronique. Les souscriptions seront recueillies directement sur la tablette où seront relevées les informations du mandat SEPA du donateur avec envoi d'un code par SMS en simultané valant de signature électronique.

Aucune collecte d'argent ne sera effectuée en espèces ou par chèque ni demande d'un numéro de carte bancaire. Et aucun tract ni prospectus ne sera distribué.

Cette campagne sera relayée sur le site Internet de l'Armée du Salut pendant toute sa durée, du 7 septembre au 23 octobre, sur www.armeedusalut.fr.

Des dons réguliers déductibles des impôts

Ces souscriptions à un don régulier du montant de son choix, avec un engagement d'une durée libre dans le temps et flexible, sont déductibles des impôts.

Pour exemple :

- Un don de 8 € / mois (soit 2 € après déduction fiscale) participe à la distribution de repas chauds lors des distributions alimentaires.
- Un don de 15 € / mois (soit 3,75 € après déduction fiscale) contribue à l'accueil d'une personne en détresse dans un centre d'hébergement.
- Un don de 30 € / mois (soit 7,50 € après déduction fiscale) aide à la prise en charge d'une personne âgée dépendante dans un établissement médicalisé de la Fondation de l'Armée du Salut.

Une campagne face à l'augmentation de la précarité

« Chaque jour, nous constatons dans nos dispositifs et services une augmentation des besoins causés par la précarité. Souscrire à un don régulier est d'un grand soutien pour poursuivre nos actions sociales et médico-sociales en soutien aux personnes démunies. », souligne Victor Paté, directeur de la collecte à la Fondation de l'Armée du Salut.

Les dons réguliers recueillis, quel que soit leur montant, apportent un soutien durable à la Fondation de l'Armée du Salut. Ils lui permettent de disposer de ressources plus prévisibles pour mieux inscrire ses actions dans la durée, et poursuivre son accompagnement des personnes en situation de fragilité.



© Julien Helaine



© Valentina Camu

À propos de la Fondation de l'Armée du Salut

En France, l'Armée du Salut est engagée depuis plus de 140 ans dans la lutte contre toutes les exclusions et pour l'intégration de tous dans la société.

A travers plus de 200 établissements et services, sa Fondation lutte contre l'exclusion sociale, l'exclusion liée au handicap ou au grand âge et pour l'intégration des plus jeunes dans la société, grâce à l'action de 3 000 salariés et d'un vivier de 9 000 bénévoles.

Plus d'information sur www.armeedusalut.fr - [Linkedin](#) - [Instagram](#) - [Facebook](#)

Ses missions de bénévolat : <https://pab.armeedusalut.fr/>

Contacts :

Relations presse - Chrystel Libert - 06 23 19 33 01 - chrystel.libert@armeedusalut.fr

Collecte - Victor Paté, Directeur Collecte - 06 18 14 67 79 - victor.pate@armeedusalut.fr